

AVENIR MONÉTAIRE

Bénéficiez d'une gestion résolument prudente cherchant à obtenir une performance régulière proche de celle du marché monétaire

Une gestion prudente pour votre épargne

Avenir Monétaire est un compartiment du FCPE Avenir. Il a pour objectif d'obtenir une progression régulière de sa performance, comparable à celle de l'indice Eonia⁽¹⁾, diminuée des frais de gestion. Pour atteindre son objectif, Avenir Monétaire est investi en produits des marchés monétaires de la zone euro, directement ou par le biais d'OPCVM / FIA⁽²⁾.

La durée minimum de placement recommandée dans le fonds est de 3 mois⁽³⁾.

Des sources de performance variées dans un cadre de contrôle des risques maîtrisé

L'équipe de gestion monétaire de Ostrum Asset Management s'appuie sur le scénario central établi par le comité macroéconomique et le comité monétaire de Ostrum Asset Management. En fonction des anticipations des politiques monétaires des banques centrales et des mouvements attendus de la courbe des taux, l'équipe de gestion décide de **l'allocation adéquate entre titres à taux fixe et titres à taux variable** (voir focus ci-contre).

Avenir Monétaire acquiert également, directement ou via les fonds dans lesquels il investit, des titres de créances et des émissions obligataires court terme. **L'acquisition de ces titres a pour objectif de profiter du surplus de rémunération offert par rapport à l'indice Eonia.**

Pour effectuer sa sélection de titres, l'équipe de gestion monétaire s'appuie sur les recommandations de l'équipe d'analystes crédit de Ostrum Asset Management. Les analystes ont pour mission d'évaluer la qualité et la solidité financière des émetteurs des titres monétaires et obligataires en portefeuille. En outre, au sein du département des risques, un service dédié au risque crédit veille en permanence à ce que les conditions d'éligibilité (notations minimales des émetteurs, durée de vie maximum des titres à l'acquisition, etc.) des titres admis dans l'univers d'investissement soient respectées.

1. Allocation taux fixe / taux variable

- Scénario macroéconomique
- Anticipation des politiques monétaires des Banques Centrales

Construction du portefeuille

- Univers d'investissement
- Recherche financière
- Éligibilité émetteurs et contreparties

Contrôle
quotidien des
risques

2. Sélection des émetteurs

LES POINTS CLÉS

- Une gestion prudente recherchant une progression régulière de la valeur de la part du fonds
- Une sélection rigoureuse des titres en portefeuille
- Une diversification des sources de performance

FOCUS

- L'équipe de gestion monétaire détermine l'allocation taux fixe / taux variable au sein du portefeuille des fonds sous-jacents en tenant compte des anticipations des mouvements de la courbe des taux.

Lorsque l'équipe de gestion anticipe une baisse des taux directeurs plus forte que le consensus de marché, elle augmente l'exposition du portefeuille à des titres rémunérés à taux fixe. En effet une baisse des taux a pour effet d'accroître la valorisation des titres précédemment émis à un taux fixe plus élevé.

Inversement, si elle anticipe une hausse des taux, elle augmente l'exposition du portefeuille à des titres à taux variable. Dans ce scénario, en effet, les titres déjà émis à taux fixe perdent de leur valeur. Il est donc préférable de détenir des titres à taux variable.

Dans certaines configurations de marché, l'allocation taux fixe / taux variable peut ainsi permettre de dégager une performance supplémentaire par rapport à une stratégie entièrement indexée sur l'Eonia.

- Un très faible niveau des taux d'intérêt monétaires est susceptible d'entraîner une baisse structurelle de la valeur liquidative du FCPE.

(1) Euro OverNight Index Average. Cet indicateur correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, calculée par la Banque Centrale Européenne à partir de données quotidiennes fournies par un échantillon de banques.

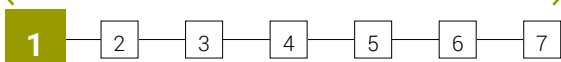
(2) Fonds d'Investissement Alternatifs.

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Avenir Monétaire est principalement soumis au risque de perte en capital, au risque de taux, au risque de crédit et au risque de contrepartie.

En plus des contrôles externes effectués par le commissaire aux comptes et le dépositaire, le fonds fait l'objet de trois niveaux de contrôles de risques distincts en interne : un premier niveau de contrôle est réalisé par la gestion, un deuxième niveau de contrôle est effectué par la direction Conformité, Contrôle interne et Risques et un troisième niveau de contrôle est assuré via les audits réguliers effectués par la holding et l'inspection générale de Natixis.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Ostrum Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et 699 collaborateurs⁽²⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

(2) Source : Ostrum Asset Management au 31 mars 2017.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

• **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

• **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com

• **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Avenir Monétaire (compartiment du FCPE Avenir)
Univers d'investissement	Titres monétaires à court terme
Fonds de fonds	Oui
Fonds maître	Aucun
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Monétaire
Société de gestion	Ostrum Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	27 octobre 1995
Devise	Euro
Indicateur de référence	Eonia
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	15,24 €
Durée minimale de placement recommandée	3 mois ⁽⁴⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

• Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
- rachat à la sortie : néant

• Commissions indirectes, à la charge du fonds :

- souscription : néant
- rachat : néant

• Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds :

0,31 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds

• Frais de gestion indirects, à la charge du fonds :

0,18 % TTC maximum l'an de l'actif net des OPCVM / FIA⁽⁵⁾ sous-jacents

(5) Fonds d'Investissement Alternatif.

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en septembre 2017, est produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.